

MOBILITE POUR TOUS A HANNUT ? Lundi 31 mai 2010.

Introduction :

Après Liège (quartier St-Léonard) et Huy, notre collaboration avec le groupe Altéo se poursuit afin de vérifier l'accessibilité des lieux publics à tous et pour tous.

Pour rappel, notre objectif commun n'est pas de décerner un bon ou un mauvais bulletin aux décideurs mais bien de **conscientiser** tout un chacun aux difficultés parfois insurmontables que rencontrent les personnes à mobilité réduite qui désirent se rendre d'un endroit à un autre. Certains déplacements sont pourtant indispensables (visites médicales, démarches à l'Hôtel de ville...). Une société moderne composée de personnes responsables se doit d'être attentive au bien-être de chacun....

Notre exercice :

En ce qui concerne plus spécifiquement l'exercice de mobilité de ce 31 mai 2010, rendez-vous a été donné à 09 h. 45' sur le parking de l'Hôtel de ville un **lundi, jour de marché hebdomadaire à Hannut** et moment particulier pour toutes les personnes qui doivent ou qui désirent se déplacer. Pour débiter notre exercice, nous empruntons le **bus** à l'arrêt situé face à l' Hôtel de Ville et remarquons d'emblée que l'abribus ne compte que deux vitres sur quatre : la première est manquante depuis plusieurs années et la seconde depuis l'hiver dernier et ceci malgré un courrier adressé à la maison communale relatant qu'une personne aveugle et son chien guide marchèrent dans les débris avec les risques que cela comportent pour les deux.



A ce jour, le courrier est resté sans réponse !

Nous nous rendons en bus jusqu'à la maison de repos « La Tonnelle » qui se situe à deux arrêts de l'Hôtel de ville.



Cependant, le bus qui s'est présenté à **10 h 10'** ne possédait **pas de rampe** c'est donc le bus du transporteur local des personnes à mobilité réduite « **Bon pied, bon oeil** » qui a pris en charge les personnes voiturées au moyen d'un véhicule adapté. Nous remarquons également à cet endroit une voiture garée sur le passage pour piétons.



Petite parenthèse, il faut ici signaler qu'aujourd'hui 54 % des bus du TEC sont adaptés pour le transport des chaisards (ils sont équipés pour le moins de rampes manuelles). Quant aux arrêts, ils sont adaptés au fur et à mesure lors des travaux prévus. Les grands axes et les villes sont en général bien desservis. En milieu rural, il est prévu « un aménagement raisonnable » c'est-à-dire un arrêt adapté par « village ».

Cependant, dans le cas qui nous occupe, cet aménagement ne résoudra en rien les problèmes des personnes à mobilité réduite concernées vu que la périodicité des bus dans les villages est d'un bus par jour et que les routes pour y arriver ne sont pas accessibles à ces dernières.

En fait, les chaisards sont obligés de posséder une voiture étant donné que le centre médical de Hannut est inaccessible : les consultations ont lieu à l'étage et il n'y pas d'ascenseur. Ces derniers doivent donc se soigner dans les villes voisines et s'ils n'ont pas de voiture, doivent recourir au transport adapté de porte à porte vu que les TEC ont plutôt tendance à diminuer leurs lignes peu fréquentées.

Il faut ici souligner l'importance d'un service de transport adapté de porte à porte qui permet aux personnes isolées vivant dans les villages : personnes handicapées mais également personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer et toute personne temporairement en incapacité (récemment opérées, fractures empêchant l'utilisation des

transports en commun, personnes âgées devant visiter son conjoint hospitalisé...).
Ce type de transport est la seule alternative pour l'intégration sociale, l'accès aux soins médicaux et loisirs de toute une population fragilisée qui devrait vivre en autarcie si on lui ôtait ces aménagements en mobilité et accessibilité vus dans un sens large à un moment de crise économique et sociale et surtout lors d'un constat de vieillissement de la population.

Arrivés à « La Tonnelle », nous pouvons constater que pour les trajets aussi bien aller que retour, il n'y a **pas d'abris bus**. Ce qui oblige les résidents de la maison de repos qui souhaitent emprunter ce moyen de transport à **patienter** à l'extérieur parfois de longues minutes **par tous les temps**. De plus, la **traversée de la route de Landen** fort fréquentée et rapide à cet endroit est **excessivement dangereuse** pour ces dernières et si elles arrivent à sortir de leur home, y rentrer est pratiquement impossible vu le manque de sécurité à cet endroit. Pour rappel, plusieurs accidents (dont un mortel pour le piéton) ont déjà eu lieu.



Une revendication qui nous tient particulièrement à coeur est donc de sécuriser ce passage en le déclarant zone 50 km/h. (Cette décision est de la compétence de deux ministres wallons: celui de la mobilité et celui de l'équipement et des travaux).

A **10 h. 45'** nous reprenons le bus pour nous diriger vers l'**Intermarché**.



Il nous paraissait, en effet, opportun de nous rendre compte du **parcours du combattant** que cela représente de se rendre de ce lieu jusqu'au **centre ville**.

Nous n'avons pas été déçu... En effet, pas de trottoir, la piste cyclable en tient lieu et sert de parking aux voitures et aux camions. Des véhicules destinés à la vente et à la location y sont même exposés....

La traversée du **rond-point au carrefour du contournement** et du centre-ville est **dangereuse**, la pente des bordures bateau est beaucoup trop importante (de nombreuses chutes y ont été constatées et déjà signalées).



A quelques dizaines de mètres de la Maison Communale, on constate que des trottoirs ont été construits mais ces derniers sont totalement dégradés, servant de parking aux autos et rendant la marche impossible à cet endroit. Devant l'Hôtel de Ville, les trottoirs deviennent adaptés.

L'Union Chrétienne des Pensionnés a d'ailleurs formulé les mêmes remarques en ce qui concerne la circulation des usagers faibles route de Landen. D'autre part, pour les **usagers en « chaise » et les « cannes blanches »**, il est tout simplement impossible de se déplacer sans **rouler ou marcher sur la chaussée** et donc mettre sa vie en danger !!! La **route de Landen** (voir photo ci-dessous) **est inaccessible** non seulement aux chaisards et canne blanche... mais aussi aux jeunes parents accompagnés de leurs **enfants en poussette**. Il n'y a aucun moyen de poser des dalles tactiles étant donné que les trottoirs sont inexistantes et qu'il est impossible de se servir de la piste cyclable pour pallier à cet aléa.



Rue mottin, rue provisoirement réparée, les trottoirs sont **inaccessibles** pour les poussettes, les « chaises roulantes » et les « cannes blanches » (bordures trop hautes).



Conclusion :

Lors du débriefing, il apparaît que non seulement les personnes souffrant d'un handicap sont pénalisées mais, à l'heure où statistiquement nous assistons à un vieillissement de notre population, cet état de chose doit interpellier les décideurs publics... Il en va de même pour les familles avec enfants en bas âge.

C'est avec cette intention que le présent rapport sera transmis à Gamah, à l'administration du Service Public de Wallonie, aux Cabinet des ministres de la mobilité et du Service Public de Wallonie, et enfin, aux autorités communales de la ville de Hannut.

Enfin, qu'il me soit permis ici de souligner l'excellent accueil reçu à la maison de repos aussi bien par les résidents que par le personnel qui avaient mis tout en oeuvre pour nous recevoir au mieux.

Un merci aussi à la paroisse de Hannut qui a mis un local à notre disposition afin que nous puissions débriefer de manière optimale.

